



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67298>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-67298**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Draguignan (83)

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21830050700017

**Ville** : Draguignan

**Code postal** : 83300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 24.064 à 24.066

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Carole Cosson

**Adresse mail du contact** : mp@ville-draguignan.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 494602094

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : formulaire DC1 dernière version du 04/04/2019, dûment complété, ou un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que la candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, il devra le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Un formulaire DC2 dans sa dernière version dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles En application de l'article R.2143-12 du Code de la Commande Publique, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/07/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Lot 1 gros oeuvre et Lot n°3 : serrurerie Le prix 60 % La valeur technique 40 %  
Lot n°2 : travaux de mise en place de bâtiments modulaires location de bâtiments modulaires et reprise Le prix 45 % La valeur technique 55%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Ecole Jean-Jaurès – Draguignan (83) Relogement provisoire de l'école Jean-Jaurès dans des bâtiments modulaires au parc Joseph Allet

**Type de marché** : Travaux

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ville de Draguignan

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot n°1 : Gros oeuvre

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223220

**Lieu d'exécution du lot** : parc Joseph Allet 83300 Draguignan

- **Description du lot** : Lot n°2 : travaux de mise en place de bâtiments modulaires location de bâtiments modulaires et reprise en fin de marché le présent lot comprend deux tranches optionnelles celles ci sont détaillées dans le règlement de la consultation

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 44211100

**Lieu d'exécution du lot** : parc Joseph Allet 83300 Draguignan

- **Description du lot** : Lot n°3 : Serrurerie

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 44316500

**Lieu d'exécution du lot** : parc Joseph Allet 83300 Draguignan

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** les conditions de la visite obligatoire des lieux sont mentionnées dans le règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires :** Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions Les prestations donnent lieu à la conclusion à des marchés à prix global et forfaitaire Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville de Draguignan Taux de l'avance : 5 % le cas échéant Prix forfaitaires Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou de ne pas négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10/06/2024